



Livret d'accueil

*Département de Physique
Faculté des Sciences et Technologies
Université Claude Bernard Lyon 1*

Janvier 2016

Sommaire :

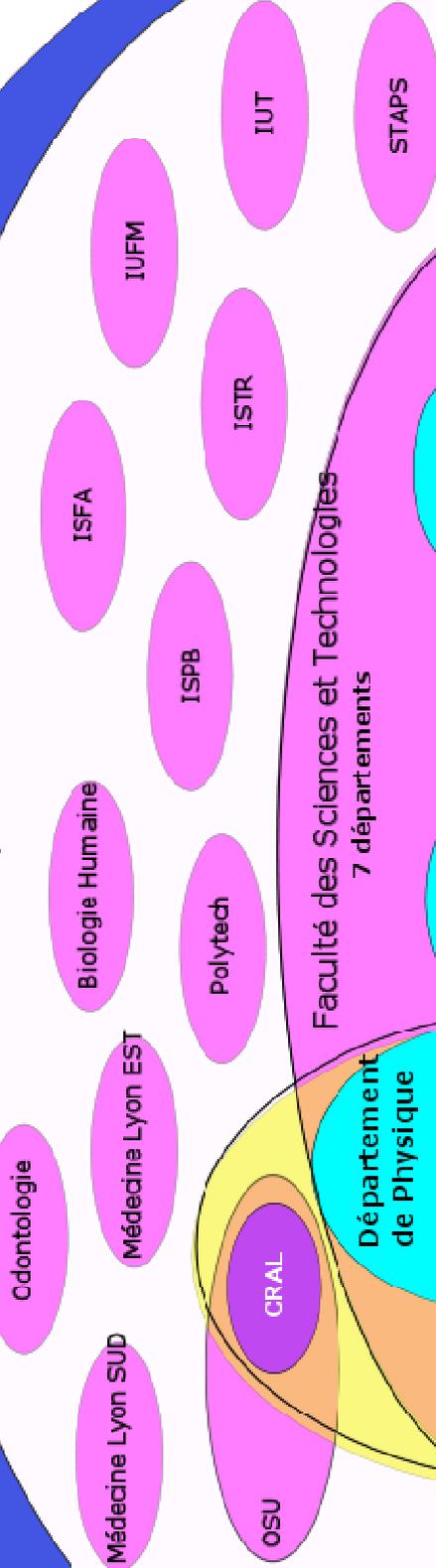
- ❖ Organigramme
- ❖ Formation
 - L'offre de formation
 - Enseigner au département de physique
 - Informations pratiques liées à l'enseignement
- ❖ Vie Etudiante
- ❖ Recherche
 - Les laboratoires
 - Fédération, programmes nationaux
 - Ecoles doctorales
 - Plateformes
 - Missions liées à la recherche et à l'enseignement
- ❖ Organisation
 - Instances du département
 - Représentants du département dans les instances de la Faculté des Sciences et Technologies et dans celles de l'UCBL.
- ❖ Hygiène et Sécurité
- ❖ Lexique

Université de Lyon

8 membres fondateurs

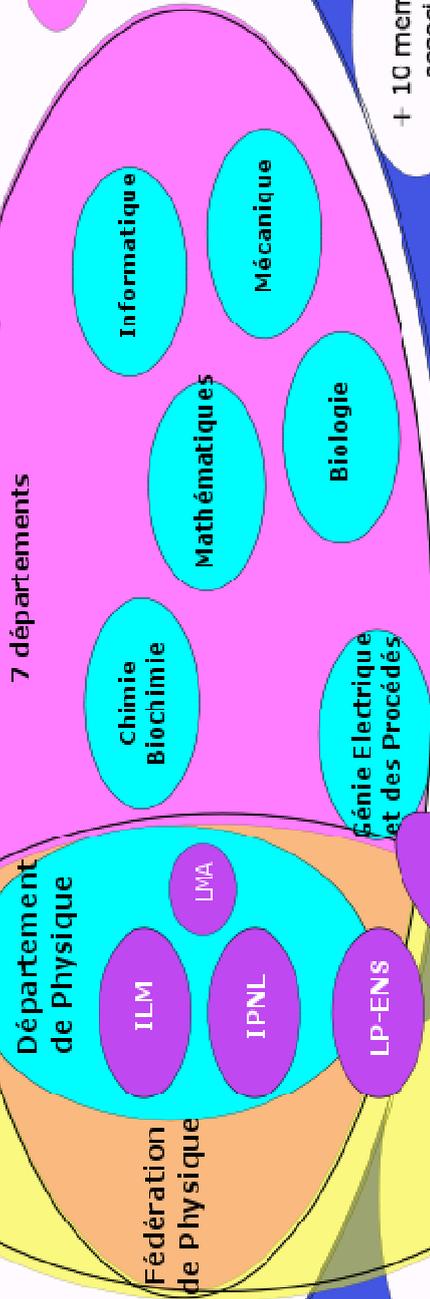
Université Claude Bernard Lyon 1

13 composantes

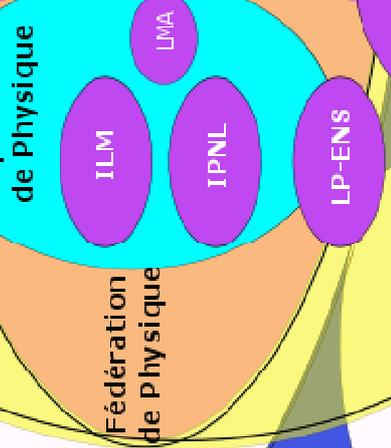


Faculté des Sciences et Technologies

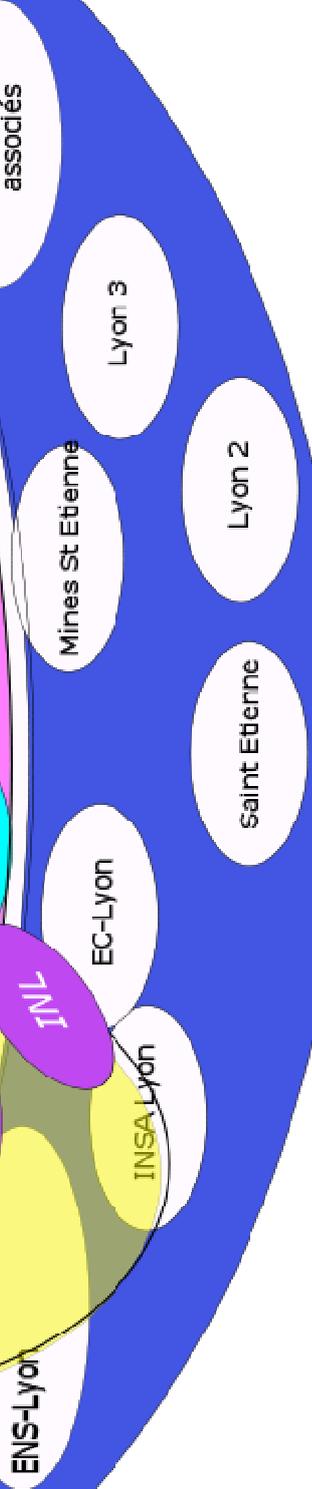
7 départements

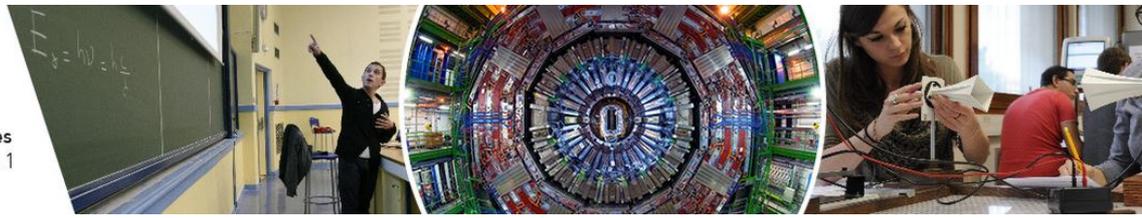


Fédération de Physique



+ 10 membres associés





Organigramme

Organisation :

Directeur : Jean Claude PLENET 04 72 4 311 96

Référent BIATSS : Marie Catherine SOUS
04 72 4 314 05

Administration :

Responsable administrative : Amel NEMILI
04 72 4 481 15

L'adresse mel secretariat.physique@univ-lyon1.fr vous assure d'avoir en permanence un interlocuteur.

Scolarité :

Responsable : Sophie BERGER 04 72 4 319 67

Secrétaire de scolarité : Marie Berthier 04 72 4 326 89

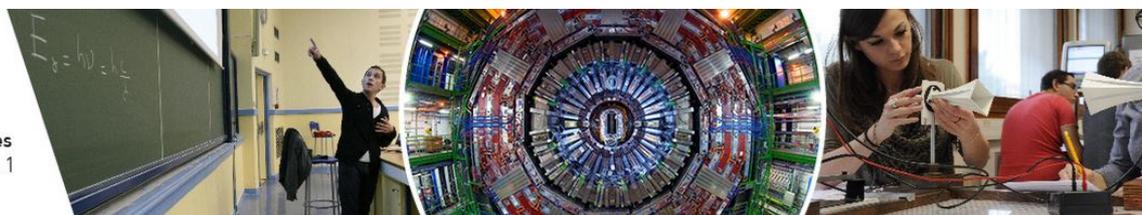
Appariteur : Alexandra BERLINGARD 04 72 4 326 36

L'adresse mel scolarite.physique@univ-lyon1.fr vous assure et assure à vos étudiants d'avoir en permanence un interlocuteur.

Soutien à l'enseignement :

Soutien aux TP Lippmann : SOUS Marie-Catherine 04 72 4 314 05

Soutien aux TP Omega : Purushothaman ANGALAN 04 72 4 458 93



Formation – offre de formation

Les formations de l'Université s'appuient sur le système européen LMD (Licence, Master, Doctorat). Les Unités d'Enseignement (ou UE) sont les briques élémentaires de ces diplômes. Des parcours sont cependant donnés à titre indicatif aux étudiants. Une excellente description de ces parcours est accessible à l'adresse suivante <http://www.univ-lyon1.fr> dans la rubrique "offre de formation".

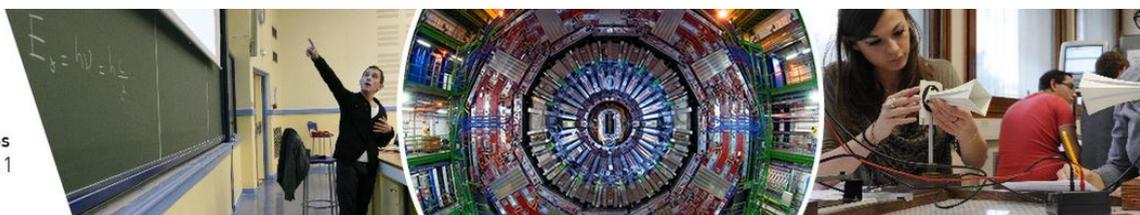
Vous trouvez ci-dessous les responsables de parcours, spécialités ou mention des formations relevant, totalement ou partiellement, du département de physique.

		Parcours	Responsables
Licence Science, Technologies, Santé	Mention Physique Responsable : D. RAYANE	Physique	D. RAYANE
		Physique-Chimie	L. CHAUSSARD
		Sciences de la Matière	N. DEL FATTI
Licence professionnelle	Radioprotection, Démantèlement et Déchets nucléaires		N. MILLARD-PINARD
Master Mention Physique	M1 Responsable : J.-C. PLENET	Physique	S.PERRIES
		Physique Chimie	D. DAVESNE
	M2 R PhysFond Responsable : P.F. BREVET	Physique atomique et moléculaire, Matière Condensée et Optique	T. BIBEN
		Physique Subatomique et Astrophysique	I. LAKTINEH
		Spécialités	Responsables
	M2 R SYVIC	Synthèse, Vieillessement et Caractérisation des Matériaux du Nucléaire	N. MILLARD-PINARD
	M2 PRO DIMN	Développement Instrumental pour les Micro et Nanotechnologies	B. PREVEL
M2 PRO EAR	Environnement, Atmosphère, Radioprotection	P. RAIROUX	
Master Sciences de la Matière (co-habilité avec l'ENS-Lyon)		Responsable : N. DEL FATTI (pour l'UCBL)	
Master Nanoscale Engineering (co-habilité avec l'ECL et l'INSA)		Responsable : V.SALLES (pour l'UCBL)	

Formations hors département

Les physiciens du département de physique interviennent également dans de nombreuses formations hors département. Ils sont en particulier fortement impliqués dans le Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) ; parcours Sciences Physiques et Chimiques

Le master MEEF vise essentiellement à former des professionnels dans les domaines de l'enseignement. Il permet également de former les professionnels de la diffusion des sciences expérimentales au sein des musées scientifiques ou à travers les médias, et de former de futurs chercheurs dans les domaines de la didactique.



Enseigner au département de physique

Les enseignants du département de physique sont les enseignants-chercheurs titulaires, professeurs ou maîtres de conférences, les moniteurs et les ATER. Les charges respectives sont de 192h équivalent TD pour les titulaires, 64h pour les moniteurs et 192h pour les ATER (ou 96h pour un 1/2 ATER).

Exceptions et aménagements

- Les maîtres de conférences nouvellement recrutés sont invités à suivre trois jours de formation. Ils sont alors déchargés de 42h. En 2015 cette décharge a été étendue aux 3 premières années de service.
- Les enseignants-chercheurs peuvent être accueillis en délégation ou en détachement au CNRS, à temps plein ou partiel. Cet accueil nécessite un accord préalable de l'Université. Ils peuvent également bénéficier de congés de recherche et conversion thématiques. La description des procédures correspondantes (ainsi que de nombreux textes utiles) peut être trouvé sur l'intranet de l'Université, section « ressources humaines » puis « enseignants chercheurs ».

Modulation des services

L'université a mis en œuvre la modulation des services. Les enseignants-chercheurs qui le souhaitent peuvent entrer dans un cycle de quatre ans, en prévoyant, en début de chaque année, le volume horaire en fonction par exemple d'un projet de recherche. A la fin du cycle, une moyenne de 192 par an est attendue.

Cette modulation donne de la souplesse dans la gestion du temps. Il implique cependant que l'on annonce le service attendu de l'année, baptisé « service de référence ». Pour les enseignants ne souhaitant pas rentrer dans un cycle de modulation, le service de référence est le service statutaire de 192h.

Heures complémentaires

Le département de physique invite ses membres à utiliser la modulation plutôt qu'à demander le paiement d'heures complémentaires. Aucune heure complémentaire ne peut être payée sans un **accord préalable** du directeur de département, antérieur au début de l'enseignement concerné.

Evaluations

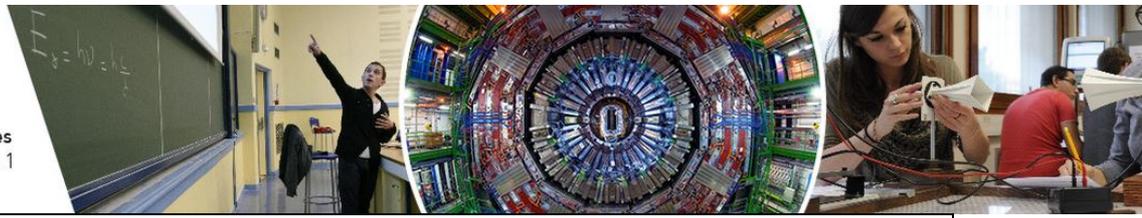
Depuis plusieurs années, des évaluations systématiques d'une grande partie de nos unités d'enseignements, en licence comme en master, donnent lieu à une démarche d'amélioration continue de nos enseignements. Ces évaluations bénéficient de l'aide du service ICAP. Les correspondants évaluation sont Marie-Ange Lebeault (marie-ange.lebeault@univ-lyon1.fr) et Tristan Albaret (tristan.albaret@univ-lyon1.fr).

L'international

Le CMI, ou correspondant mobilité internationale, du département de physique est David RODNEY (david.rodney@univ-lyon1.fr). Il coordonne la mise en œuvre de la mobilité internationale (entrante et sortante) des étudiants dans le cadre de programme d'échanges signés avec des universités européennes (accord Erasmus) et hors Europe (USA, Canada, Mexique, ...).

Au sein du département, le master de physique et le master Sciences de la Matière propose des cours en anglais. Offrir des stages à l'étranger est une de nos priorités. De plus, des programmes spécifiques, en particulier avec la Chine ou des pays d'Amérique Latine sont en cours.

Enfin, le master NanoScale Engineering, labélisé par l'Université de Lyon, est un master international dans lequel les cours sont en anglais et au moins 50% des étudiants sont étrangers.



Informations pratiques liées à l'enseignement

Déclaration des services

Les services des enseignants-chercheurs se déclarent dans GASEL, outil développé à l'Université Claude Bernard et accessible à l'adresse suivante : <http://gasel.univ-lyon1.fr> . L'enseignant-chercheur est au cœur de ces déclarations, les responsables d'UE confirmant ou invalidant les informations saisies. Pour être intégrées au service, les déclarations des enseignants et des responsables doivent concorder.

Réservation de salles :

● Salles de réunions et de séminaires

Pour réserver l'une de ces deux salles, vous pouvez vous rendre sur le site du département de Physique

<http://fst-physique.univ-lyon1.fr> sous "Réservations de salles". La validation est effectuée par le département.

La clé de ces salles se récupère auprès d'Alexandra Berlingard. Pour rendre la clé en dehors de ses heures de présence, vous pouvez utiliser la boîte aux lettres à côté de son bureau.

● Salles d'enseignement (salle 27 et 30)

Les salles 27 et 30 dans le bâtiment DIRAC, servent essentiellement pour le master de physique. En accord avec l'IPNL, ces salles se réservent auprès de la scolarité (scolarite.physique@univ-lyon1.fr).

Reprographie

Une photocopieuse est installée près de l'Amphi Gouy. Alexandra Berlingard, appariteur dans le bâtiment LIPMANN, est à votre service pour tous vos travaux de reprographie. La procédure est la suivante :

- ✘ soit déposer chez Alexandra Berlingard une version papier de votre fichier
- ✘ soit, en cas d'absence, la déposer dans la boîte aux lettres à côté de son bureau
- ✘ soit envoyer votre fichier par mail (scolarite.physique@univ-lyon1.fr)

Vous devez impérativement préciser

- ✚ le nombre de copie
- ✚ les caractéristiques (recto-verso, A3 ou A4)
- ✚ la destination (master, licence, ... , ou un laboratoire)

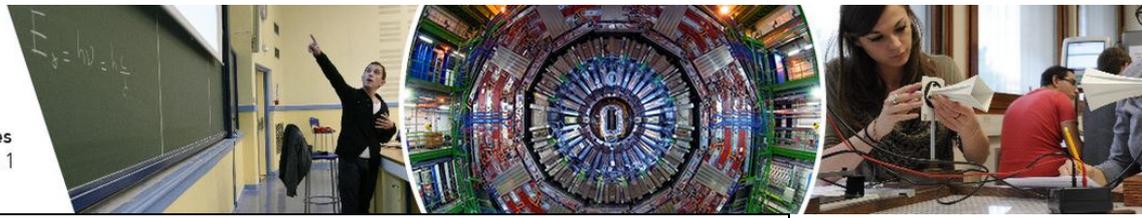
Le tirage se récupère ensuite dans la salle de la photocopieuse.

Affichage

Pour afficher une information dans les panneaux de Licence, Master, vous pouvez vous adresser à Alexandra Berlingard. La procédure est la suivante :

- ✘ soit apporter à Alexandra Berlingard une version papier de votre fichier
- ✘ soit, en cas d'absence, la déposer dans la boîte aux lettres à côté de son bureau
- ✘ soit envoyer votre fichier par mail (scolarite.physique@univ-lyon1.fr)

Vous devez impérativement indiquer, avec précision, le panneau d'affichage concerné.



Vie Etudiante

A.P.L.

L'association APL (Association des Physiciens de Lyon 1), en cours de création en septembre 2012, est une association portée par les étudiants et dont les objectifs sont de

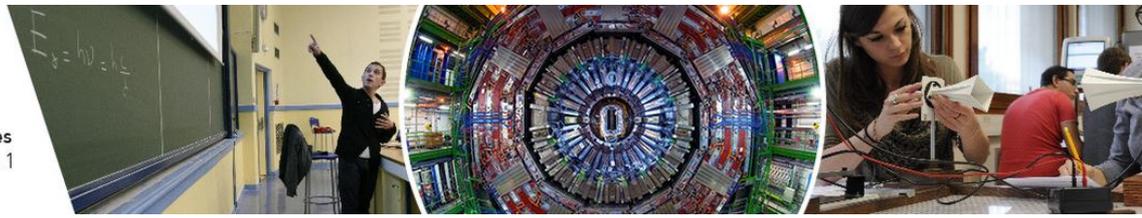
- rapprocher les étudiants de L3, M1, M2 et Doctorants
- échanger des informations via un portail internet
- organiser des évènements fédérateurs
- lier les étudiants, anciens et entreprises
- promouvoir la physique

ALUMNI Lyon 1

L'association ALUMNI Lyon 1, association des anciens, se situe au niveau de l'Université. L'objectif de cette association est de fournir aux anciens diplômés un réseau dynamique ainsi que de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants actuels. L'association souhaite également faciliter la visibilité des services déjà proposés par l'université aux anciens, tels que l'annuaire des anciens.

Locaux

Deux salles de travail sont mises à disposition des étudiants, principalement de L3, dans le bâtiment LIPPMANN sous l'amphithéâtre AMPERE.



Recherche – les laboratoires associés

Quatre laboratoires, deux unités mixtes de recherche (UMR), une unité mixte ENS-UCBL-CNRS et une unité de service et de recherche (USR) sont associées principalement au Département de Physique de la Faculté des Sciences et Technologies.

✘ Les activités de l'**IPNL** visent à étudier les propriétés des composants subatomiques de la matière ainsi que leurs interactions. Laboratoire essentiellement de physique expérimentale, ses thématiques de recherche sont variées puisqu'elles concernent la physique des particules et des astroparticules, la matière nucléaire et les interactions ions/agrégats-matière.

✘ L'**ILM**, pôle d'excellence basé sur la synergie entre la physique, la chimie et leurs interfaces (ingénierie, biologie, santé, énergie, environnement), développe ses recherches selon 6 axes majeurs : Interfaces nanobio, santé et environnement, Liquides et interfaces, Matériaux fonctionnels et optique des matériaux, Nanosciences, nanomatériaux et nano-optique, Spectroscopie et dynamique moléculaire, Théorie et modélisation. Sa spécialisation dans l'élaboration de matériaux et l'étude de leurs propriétés électroniques, optiques, mécaniques, rhéologiques et thermiques est l'une de ses forces.

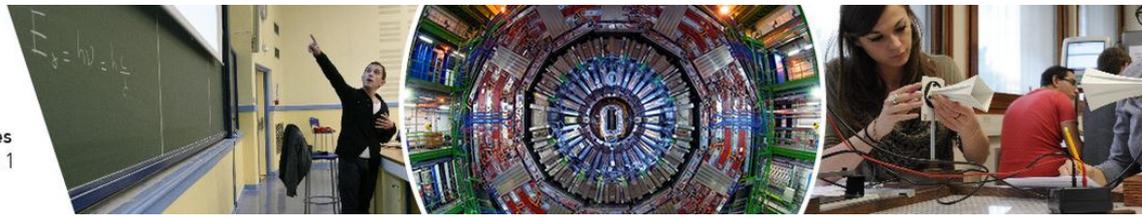
✘ Les activités du **Laboratoire de Physique de l'ENS** couvrent des domaines très variés: Physique Mathématique, Matière Condensée, Physique Statistique et Systèmes Complexes, Signal et Infophysique, Matière Molle, Hydrodynamique et Turbulence, Biophysique et enfin Géophysique. La diversité des thématiques étudiées permet d'attaquer des problèmes anciens ou émergents en alliant modélisation et expériences au meilleur niveau et en lien fort avec les formations en physique offertes sur Lyon.

✘ Le **LMA**, unité de service et de recherche, est spécialisé dans l'étude, la réalisation et la caractérisation de couches minces réalisées par différents procédés sous vide. Ces dépôts sont utilisés pour des applications optiques et mécaniques. Le laboratoire est en particulier impliqué dans le programme franco-italien de détection des ondes gravitationnelles VIRGO, et le programme américain Advanced LIGO.

Deux laboratoires sont associés secondairement au département : l'INL, unité mixte de recherche (UMR) associé principalement au département GEP et le LEPS, équipe d'accueil (EA) associée principalement au département de mathématiques.

✘ L'Institut des Nanotechnologies de Lyon (**INL**) est réparti sur les sites de l'Ecole Centrale de Lyon, l'INSA de Lyon, l'Université Lyon 1 et CPE. Il a pour vocation de développer des recherches technologiques multi-disciplinaires dans le domaine des micro et nanotechnologies. Les recherches menées s'étendent des matériaux aux systèmes, permettant l'émergence de filières technologiques complètes. Elles sont articulées autour de quatre grands axes thématiques : matériaux fonctionnels, électronique, photonique et photovoltaïque, biotechnologies et santé.

✘ Les chercheurs du **LEPS** mutualisent leurs compétences et leurs moyens, afin de travailler sur l'analyse du phénomène scientifique grâce à une approche interdisciplinaire. C'est ainsi qu'interagissent des didacticiens, des historiens des sciences, des épistémologues, des philosophes, des économistes, des politologues, des littéraires, des spécialistes de l'information et de la communication, des médecins, etc. Ceci, afin d'explorer le phénomène scientifique dans toute son épaisseur, en privilégiant une pluralité de dimensions d'analyse habituellement dissociées par les traditions disciplinaires ou les découpages institutionnels.



Fédération de recherche André Marie Ampère

La Fédération de Physique André Marie Ampère regroupe huit laboratoires principalement de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et de l'Ecole Normale Supérieure, mais aussi pour l'un d'entre eux de l'INSA et de l'Ecole Centrale de Lyon. Elle coordonne une partie de leurs actions et de leur potentiel pour une meilleure efficacité, réactivité et visibilité de la Physique sur le site de Lyon.

Directeur :	A. SAN MIGUEL	ILM
Directeur adjoint :	A. PUMIR	LPENSL
Secrétaire :	A. NAIZOT	Tel : 04 26 23 71 28

La Fédération de Physique André Marie Ampère

- soutient financièrement les plateformes et coordonne leur évolution,
- élabore la politique des postes enseignants-chercheurs et BIATOSS
- participe à l'animation scientifique en invitant régulièrement des chercheurs renommés.

Programmes nationaux

Plan Campus

La seconde phase du Plan Campus a été approuvée en 2009. Le site de la DOUA « Lyon Tech » y est structuré en quartier. La physique est impliqué dans le quartier « Physique et Nanotechnologies » et la Fédération Ampère a largement participé à la définition de ce quartier.

Investissement d'avenir : les labex

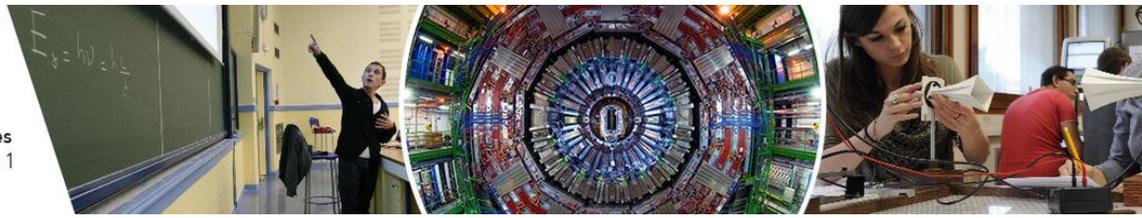
Les laboratoires de la Fédération participent à trois labex :

- iMUST : Institute of Multiscale Sciences et Technology
Coordinateur : P. VERGNE
- LIO : Lyon Institute of Origins
Coordinateur : B. GUIDERDONI
- PRIMES : Physique, Radiobiologie, Imagerie Médicale et Simulation
Coordinateur : F. PEYRIN

Ecoles doctorales

Les écoles doctorales sont inter-établissement et relèvent de l'Université de Lyon. Les doctorants de nos laboratoires relèvent principalement de l'Ecole Doctorale de Physique et d'Astrophysique, dont le directeur est C. DUJARDIN (christophe.dujardin@univ-lyon1.fr). Pour en savoir plus, voir le site de l'Ecole Doctorale <http://phd-physics.universite-lyon.fr/>.

Certains doctorants dépendent également des écoles doctorales « Matériaux de Lyon » et « Chimie ».



Plateformes en physique

Un certain nombre de plateformes, soit propres à la physique soit en lien avec d'autres disciplines, sont associées à la Fédération de Physique.

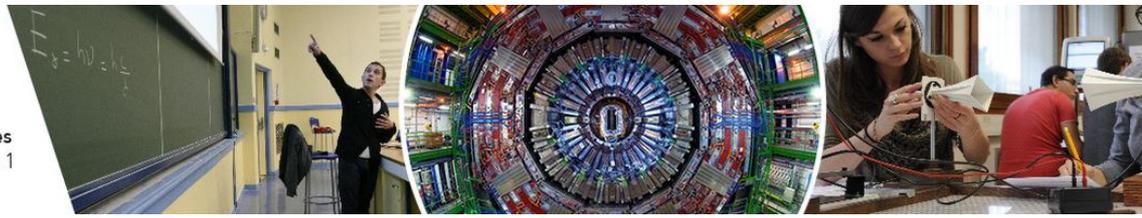
- ④ **PLYRA**, Plateforme Lyonnaise pour la Recherche sur les Agrégats
Responsable : P. MELINON
<http://lpmcn.univ-lyon1.fr/plyra/>
- ④ **NANOPTec**, centre nano-optique
Responsable : P.F. BREVET
<http://nanoptec.univ-lyon1.fr/>
- ④ **AFM-SFM**
Responsable : A. PIEDNOIR
- ④ **ANAFIRE**, **ANAL**yses et **Faisceaux d'Ions** pour la **Radiobiologie** et l'**Environnement**
Responsable : M.FARIZON
<http://lyoinfo.in2p3.fr/spip.php?rubrique91>
- ④ **P2NL**, Plateforme Nanofils et nanotubes lyonnaise
Responsable : P. VINCENT
<http://lpmcn.univ-lyon1.fr/pnl>
- ④ **PLECE**, Plateforme Lyonnaise d'Expérimentation sous Conditions Extrêmes
Responsable : S. LE FLOCH
<http://plece.univ-lyon1.fr/>
- ④ **NANOLyon**, plateforme de Nanotechnologie de Lyon reconnue nationalement comme plateforme de proximité
Responsable : J.L. LECLERC
http://inl.cnrs.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=20&Itemid=43
- ④ **TURBULENCE ET MAGNETOHYDRODYNAMIQUE** en Physique, Géophysique et Hydrodynamique
Responsable : J.F. PINTON

Les plateformes ci-dessous sont formellement dans la fédération de chimie (ICL) tout en incluant une participation importante des physiciens.

- ④ **CISMALY**, Centre Interdisciplinaire de Spectrométrie de Masse Lyonnais
Responsable : J. LEMOINE
- ④ **Plateforme Microspectroscopies vibrationnelles (inclue CECOMO et IRCE Lyon)**
Responsables : G. PANCZER et S. LORIDANT
- ④ **CML, Centre de Magnétométrie de Lyon**
Responsables : D. LUNEAU, V. DUPUIS

Enfin, la physique est également impliquée dans les structures fédératives suivantes :

- **FED 4091** : Fédération Lyonnaise de Calcul Haute Performance (FLCHP)
Responsable : M. Buffat, (département de mécanique)
- **FED 4092** : Centre Lyonnais de Microscopie (CLYM)
Responsable : T. Epicier, (INSA Lyon).



Missions liées à la recherche et à la formation

Bibliothèque universitaire

Référent B.U. : D. TANGUY Dome.Tanguy@univ-lyon1.fr Poste : 315 71

Un référent au département de physique vous permet d'interagir efficacement avec la bibliothèque universitaire : suggestion d'achat de livres, participation à la réorganisation de la bibliothèque, ...

Communication

Correspondant communication : N. MONCOFFRE n.moncoffre@ipnl.in2p3.fr Poste : 310 00

Un correspondant communication a été nommé au département de physique pour les missions suivantes :

- valorisation des résultats obtenus par les chercheurs de nos laboratoires
- actions d'information vers les lycées, interaction avec le rectorat et accueil de collégiens
- diffusion de la culture et vulgarisation scientifique
- interaction avec les services communication de l'université et du CNRS

Pour toute intervention dans un lycée, pour faire connaître un prix récent, pensez à le contacter.

Séminaires du quartier

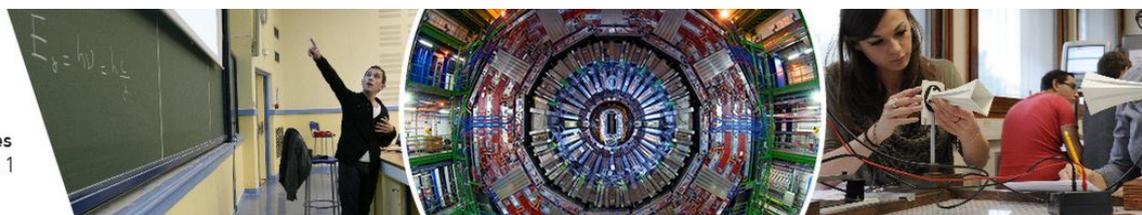
Organisateurs des séminaires : G. PANCZER gerard.panczer@univ-lyon1.fr Poste : 316 06

Afin d'accueillir les nouveaux arrivants au département de physique, les professeurs nouvellement nommés sont invités à donner un séminaire en début d'année. Ces séminaires de quartier sont également l'occasion de connaître les activités des laboratoires voisins.

Les collections

Responsable : G. PANCZER gerard.panczer@univ-lyon1.fr Poste : 316 06

Une commission regroupant les instruments anciens, la collection de minéralogie et les grands instruments de physique nucléaire permet de rendre visible notre patrimoine, et de mener des actions le valorisant.



INSTANCES du département

Conseil du département : présidé par J.C.PLENET

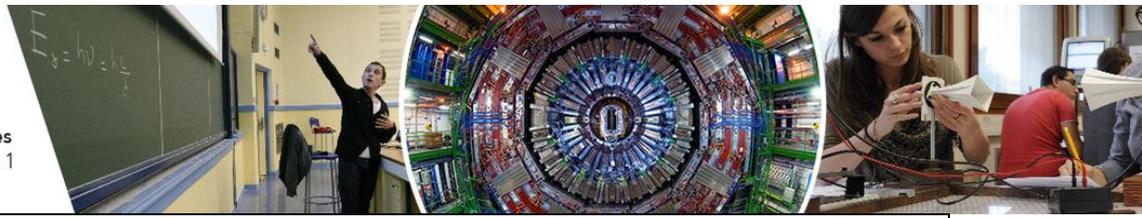
Le Conseil du Département élabore une politique scientifique en concertation avec la fédération Ampère et une politique pédagogique. Il répartit le budget, fait des propositions sur les demandes de postes et sur les dossiers d'avancement des personnels, il participe aux réflexions sur l'utilisation des locaux. L'ensemble de ces missions est développé en lien étroit avec les instances de la Faculté des Sciences et Technologies.

Membres élus :

Collège A	Joël Bellessa Catherine Barentin Houmani El Mamouni François Gieres Jean Claude Plénet
Collège B	Tristan Albaret Antoine Cazes Gérald Grenier Christophe Pirat Johan Richard
BIATSS	Xavier Dagany Sylvie Flores Marie Berthier Marie-Catherine Sous Jean Marc Ingargiola
Etudiants	

Invités permanents :

Jean Claude Plénet	directeur de département
Alfonso San Miguel	directeur de la Fédération
Emmanuelle Sauvage	réfèrent BIATSS
Anna Aouizerat	directeur des études
Driss Rayane Lionel Chaussard Natalia Del Fatti	responsables de la mention physique et des parcours de la licence STS
Nathalie Millard-Pinard	responsable de la licence professionnelle RD2 Responsable du Master de Physique
Pierre-François Brevet	
Catherine Journet Natalia Del Fatti	responsables UCBL des masters « Nanoscale Engineering » et « Sciences de la Matière »
Christophe Dujardin	directeur de l'école doctorale PHAST
Anne Tanguy	correspondant mobilité internationale
Stéphane Perries	Responsable M1 physique
Marie-Ange Lebeault Tristan Albaret	correspondants évaluation
Brigitte Prevel	tête de réseau CLIPE



Représentants du département dans les instances de la Faculté des Sciences et Technologies

Commission Recherche :

- ✓ Alfonso SAN MIGUEL
- ✓ Nathalie MILLARD PINARD
- ✓ Patrick NEDELEC

Commission formation :

- ✓ Alain MIFFRE
- ✓ Charlotte RIVIERE

Commission des Personnels :

- ✓ Marie-Catherine SOUS
- ✓ Emmanuel BENICHO
- ✓ Gérald GRENIER

Commission Vie Etudiante

Commission Finances

- ✓ François GIERES
- ✓ Patrick RAIROUX

Commission Patrimoine :

- ✓

Commission Internationale

- ✓ Li CHEN
- ✓ David RODNEY

Membres du département dans les instances de l'UCBL

Elu du CA

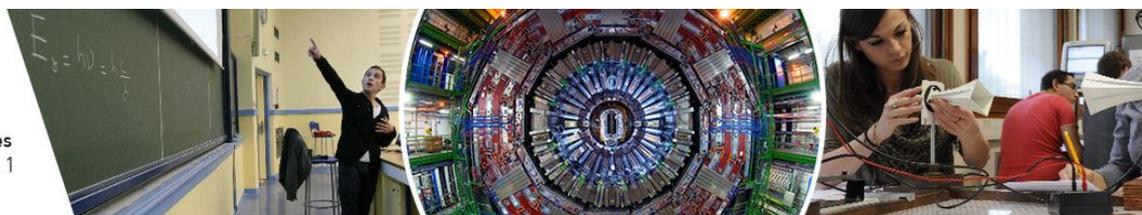
- ✓ David AMANS

Elus du Com Recherche du CAc

- ✓ Philippe DUGOURD
- ✓ François GIERES
- ✓ Christophe YBERT

Elu du Com Formation du CAc

- ✓ Philippe PONCHARAL



Hygiène et Sécurité

Pour toute question relative au domaine, consulter l'intranet, chapitre « Hygiène et sécurité »

SECURITE - PROCEDURE DU DEPOT DE PLAINTE EN CAS DE VOL OU DEGRADATION

Information sur la procédure du dépôt de plainte mise en place suite à l'intervention au CGPS de Monsieur POMMIER, Commissaire de Police de Villeurbanne.

La plainte se fait sur rendez-vous pour éviter les délais d'attente. Cette procédure est réservée aux institutions, collectivités et ne s'adresse en aucun cas aux particuliers. Il faut regrouper les plaintes lorsque cela est possible. Il est conseillé de porter plainte immédiatement pour les vols, les plaintes pour dégradations peuvent attendre.

Vous devez vous adresser au commissariat suivant :

Commissariat de Villeurbanne
225, cours Emile Zola
69100 Villeurbanne
Tél. 04.72.69.10.60

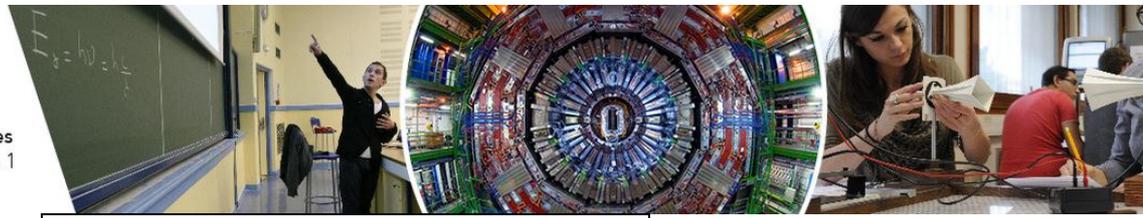
Liste des ACMOS

Nom, Prénom	Laboratoire	Téléphone
GROVALET Laurent	ILM	483 40
LOPEZ Jean Pierre	IPNL	484 97
PIEDNOIR Agnès	ILM	485 18
BLANCHARD Nicholas	ILM	328 31
MOULIN Christophe	Centre NanOpTec	328 65
SALMON Estelle	ILM	326 63
SOUS Catherine	Département de Physique	314 05



Modalités pratiques en cas d'événement affectant la sécurité ou la sûreté

	Durant les heures d'ouverture	Hors période d'ouverture
	Lundi au vendredi de 8h00 – 18h00	Lundi au vendredi de 18h00 à 8h00, samedi, dimanche, jours fériés et fermeture administrative
En cas d'incendie	<ul style="list-style-type: none"> - Déclencher l'alarme incendie en appuyant sur un déclencheur manuel (boîtier rouge) et faire évacuer - Contacter le service sécurité, en composant à partir d'un poste de l'université le 30, à partir d'un portable le 04 72 44 79 74 - Rendre compte au responsable du bâtiment et/ou directeur composante 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclencher l'alarme incendie en appuyant sur un déclencheur manuel (boîtier rouge) et faire évacuer - Contacter les sapeurs pompiers en composant à partir d'un poste de l'université le 58 18, à partir d'un portable le 112 - si possible envoyer quelqu'un les attendre à l'entrée du site - Informer le gardien en composant le 9 ou le 04 72 44 80 00
Personnes blessées ou malaise	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter le service sécurité, en composant à partir d'un poste de l'université le 30, à partir d'un portable le 04 72 44 79 74 	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter le SAMU, en composant à partir d'un poste de l'université le 58 15, à partir d'un portable le 112 - si possible envoyer quelqu'un les attendre à l'entrée du site - Informer le gardien en composant le 9 ou 04 72 44 80 00
Problèmes techniques (gaz, eau, électricité)	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter le responsable de l'équipe technique de l'UFR ou les ACMOS selon le besoin - A défaut contacter la D.P.L.I. en composant le 480 12 ou le 04 72 44 80 12 	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter le gardien en composant le 9 ou le 04 72 44 80 00
Ascenseurs bloqués	<p>Par l'intermédiaire de l'interphone situé dans l'ascenseur, contacter la société OTIS</p> <p>sinon contacter la DPLI au poste 480 12 ou le 04 72 44 80 12</p>	<p>NE PAS UTILISER LES ASCENSEURS HORS DES PERIODES D'OUVERTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par l'intermédiaire de l'interphone situé dans l'ascenseur, contacter la société OTIS - Sinon contacter le gardien en composant le 9 ou le 04 72 44 80 00
Problème de sûreté (vols, agressions, intrusions,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Alerter le responsable administratif du bâtiment (qui peut faire appel à la police) - Rendre compte au service sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter la POLICE en composant à partir d'un poste de l'université le 58 17, - Informer le gardien en composant le 9 ou le 04 72 44 80 00
Accident chimique ou radioactif	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter le service sécurité, en composant à partir d'un poste de l'université le 30, à partir d'un portable le 04 72 44 79 74 - Rendre compte au responsable du bâtiment et/ou directeur composante 	<ul style="list-style-type: none"> - Contacter les sapeurs pompiers en composant à partir d'un poste de l'université le 58 18, à partir d'un portable le 112 - Informer le gardien en composant le 9 ou le 04 72 44 80 00



LEXIQUE

FST : Faculté des Sciences et Technologies

UCBL : Université Claude Bernard Lyon 1

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

BIATSS : Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé

CM : Cours Magistral

TD : Travaux Dirigés

TP : Travaux Pratiques

CMI : Correspondant Mobilité Internationale

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education

ICAP : Innovation, Conception et Accompagnement pour la Pédagogie

BU : Bibliothèque Universitaire

GASEL : Gestion Automatisée des Services des Enseignants de Lyon 1

UMR : Unité Mixte de Recherche

USR : Unité de Service et de Recherche

IPNL : Institut de Physique Nucléaire de Lyon

ILM : Institut Lumière Matière

LMA : Laboratoire des Matériaux Avancés

LPENSL : Laboratoire de Physique de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon

INL : Institut des Nanotechnologies de Lyon

LEPS : Laboratoire d'Etudes du Phénomène du Scientifique

ENS-L : Ecole Normale Supérieure de Lyon

ECL : Ecole Centrale de Lyon

INSA : Institut National des Sciences Appliqués

EPUL : Ecole Polytechnique Universitaire de Lyon

GEP : Génie Electrique et des Procédés

CA : Conseil d'Administration

CR(CS) ; Commission Recherche du Conseil Académique

CFVU(CEVU) : Commission Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique